GUIDE UTILISATEUR EXTRANET

1 - PAGE DE LOGIN

http://extranet.squarehabitat-poitou.com



Description (de haut en bas):

- lien vers site national Square Habitat Crédit Agricole
- lien vers **Immostat**
- lien vers Logisquare
- · Boite de connection
- lien permettant de mettre le site en page de démarrage du navigateur (ne fonctionne que sous Internet Explorer)

2 - PAGE D'ACCUEIL



Cette page est composée de 3 parties :

- le haut de page
- les actualités
- la liste des modules

2.1 - HAUT DE PAGE

Les informations de connection



Sur cette image les informations indique que la personne connecté est **brossard test** que son email est **brossard.alex@free.fr** et qu'il est rattaché à l'agence ayant pour nom **test**.

Le bouton rouge avec une croix permet de se déconnecter.

Le bouton Page d'Accueil



Vous pouvez à tout moment revenir sur la page d'accueil en cliquant sur les classeurs

2.2 - ACTUALITES

Les actualités sont présentées sous forme d'une liste ordonnée de la plus récente à la plus ancienne. Pour consulter une actualité cliquer sur son titre.

Les actualités peuvent contenir du texte, des images, mais aussi des fichiers à télécharger.

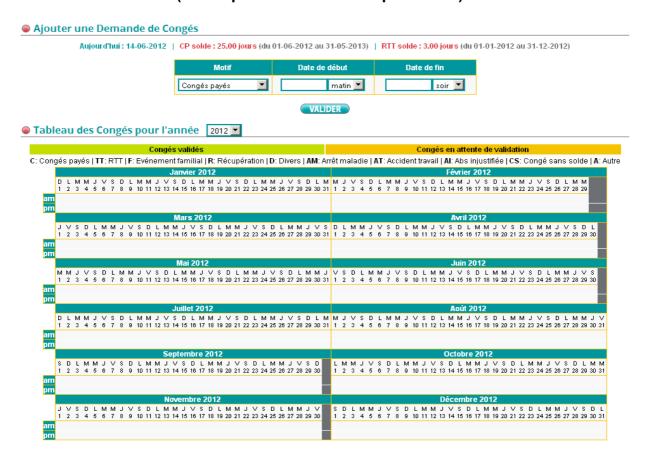
2.3 - MES MODULES

Les modules sont présentés sous forme d'icône cliquable. Les modules présents sont fonction de votre niveau d'accréditation (négo, assistante, directeur, responsable...) et/ou des paramètres de configuration de votre compte.

Si vous avez besoin de pouvoir accéder à un module mais que celui-ci n'est pas présent sur votre interface, contacter Marylène VAN DAMME pour lui demander qu'elle active le module sous votre compte.

3 - LES MODULES EN DETAIL

3.1 - LES CONGES (activé pour l'ensemble du personnel)



La page est composée de deux parties une pour ajouter des congés, l'autre qui affiche un récapitulatif des congés demandés ou validés sur l'année.

Pour ajouter un congé c'est très simple, il suffit de remplir le formulaire et de cliquer sur valider.

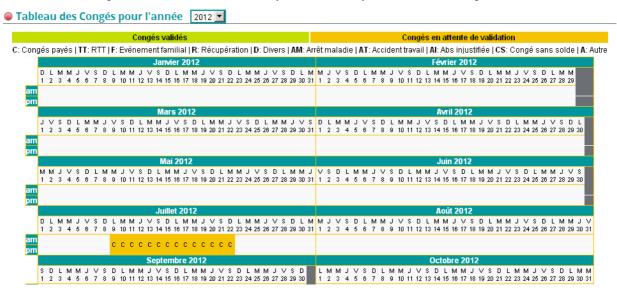
Ajouter une Demande de Co	outer une Demande de Congés					
Aujourd'hui : 14-06-2012	CP solde : 25.00 jours (du	01-06-2012 au 31-05-2013)	RTT solde : 3.00 jours (du 0	01-01-2012 au 31-12-2012)		
	Motif	Date de début	Date de fin	l		
	Congés payés 🔻	09/07/2012 matin 🔻	22/07/2012 soir 💌			
		VALIDER		•		

Nous sommes le 14/06/2012 il me reste 25 jours de congés payés et 3 jours de RTT. Je pose des congés payés du lundi 09/07/2012 au matin jusqu'au dimanche 22/07/2012 au soir et je valide.

Le logiciel vérifie que je n'ai pas déjà posé des congés sur cette période si c'est le cas il m'empêche de poser mes congés.

Sinon il envoie un email à la personne chargée d'accepter les congés pour lui faire part de ma demande.

NB: le logiciel calcul automatiquement le nombre de jours pris en retirant les samedi, les dimanche et les jours fériés. Il est aussi possible de poser des demi-journées.



Les congés apparaissent sur le calendrier (couleur orange donc en attente de validation).

A partir de cet instant deux cas de figure possibles :

- mes congés sont refusés → je reçois un email avec le motif de refus et ma demande est supprimée
- mes congés sont acceptés → je reçois un email de confirmation



Ma demande apparait maintenant en vert car elle a été acceptée.

3.2 - LITIGES (activé pour l'ensemble du personnel)

Ce module permet de déclarer un litige et d'effectuer son suivi.

Les litiges sont communs à une agence, donc dans le module litige tous les litiges de l'agence sont visibles par l'ensemble du personnel.

Par exemple une assistante ajoute un litige concernant une vente et par la suite c'est une autre personne de l'agence qui s'occupe du suivi du litige.

Ajouter un Litige					
Date de réception	14-06-2012				
Nom et Prénom	Dupont Martin				
Téléphone	0954351312				
Motif	Ne paye pas son loyer				
Activité concernée	C transaction				
Personnel de l'agence concerné	Brossard Alexandre				
Copie du courier	Parcourir				
	Descriptif				
Pour ajouter un litige, il v	ous suffit de remplir ce formulaire puis de valider.				
VALIDER					

Pour ajouter un litige remplir le formulaire et valider. C'est terminé le litige a été créé.



Mon litige apparaît maintenant dans les litiges en cours...

Deux actions sont possibles :

- voir/suivre le litige en cliquant sur le plus rouge
- demander la clôture du litige en cliquant sur l'enveloppe

La demande de clôture envoi un email au responsable de secteur pour lui demander de clôturer le litige. Lorsqu'un litige est clôturé on peut encore le consulter mais il est impossible de lui ajouter de nouvelles actions de suivi.

VOIR/SUIVRE un litige (voir illustration ci-dessous), cette fonction vous permet d'ajouter des actions qui sont menées dans le cadre du suivi du litige. Vous pouvez mener autant d'actions que vous le souhaitez.



Une fois le formulaire remplit (ici j'ai indiqué que la personne m'a contacté par email pour proposer de payer en plusieurs fois, et j'ai joint une copie du mail au format pdf), cliquer sur valider. Sur l'écran suivant on voit que l'action menée s'affiche au niveau du suivi du litige.



POUR LES RESPONSABLES DE SECTEUR UNIQUEMENT possibilité de clôturer un litige



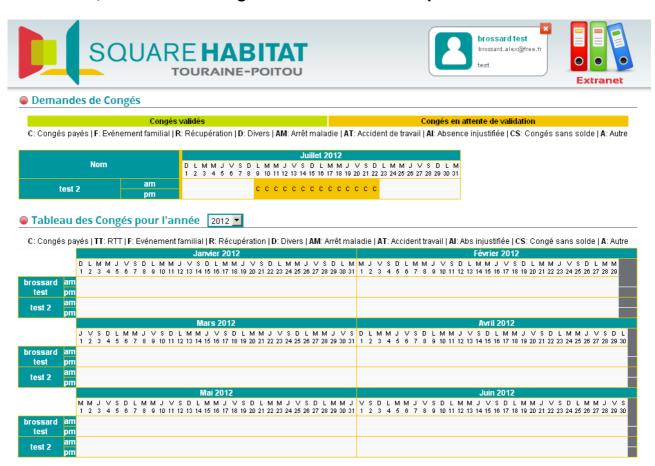
3.3 - FICHIERS (activé pour l'ensemble du personnel)

Ce module permet de télécharger des fichiers que la direction souhaite mettre à votre disposition. (attention les fichiers sont téléchargeables pendant une durée de 15 jours)



3.4 - AFFECTATION CONGES

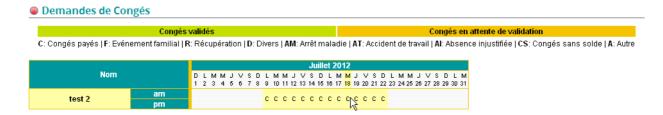
Le module permettant l'affectation des congés est disponible pour les responsables de secteurs, les directeurs d'agence et éventuellement pour les assistantes.



La partie **demandes de congés** présente toutes les demandes en cours sur l'agence. Elle indique les demandes en attente mais aussi les demandes validées qui sont sur cette même période (pour faciliter la décision).

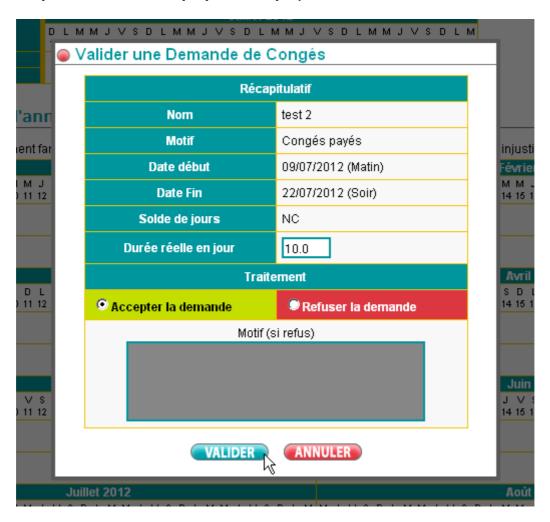
Le **tableau des Congés** récapitule les congés validés pour l'ensemble du personnel de l'agence.

Pour valider ou refuser une demande il suffit de cliquer sur la demande.



Ce qui provoque l'ouverture d'une fenêtre (voir illustration ci-dessous).

Attention : la durée en jour est modifiable. En théorie vous n'avez pas à modifier cette durée ! Elle reste néanmoins modifiable pour pallier à certain cas particulier (personne qui travail à mi-temps par exemple)



Si vous voulez accepter cliquer sur Valider.

Si vous voulez refuser, cocher la case refuser, indiquer le motif de refus (obligatoire), puis valider.

Pour fermer la fenêtre cliquer sur annuler.

POUR LES DIRECTEURS DE SECTEUR UNIQUEMENT

Vous ne voyez que les congés posés par les responsables d'agences. Pour valider les congés d'autres membres du personnel utiliser la fonction changer d'agence.

3.4 – ABSENCES (NON PROGRAMMABLE)

Le module permet d'ajouter des absences non programmable (maladie, accident...).



Remplir le formulaire puis valider. Si vous sélectionnez comme motif « Autre » vous serez obligé de préciser la raison de l'absence.



3.5 - FAITS MARQUANTS

Les faits marquants permettent à une agence d'indiquer les événements marquants qui rythme la vie d'une agence.

Ils sont disponibles chaque semaine à partir du lundi et vous avez jusqu'au Vendredi soir pour remplir les faits marquants de la semaine.

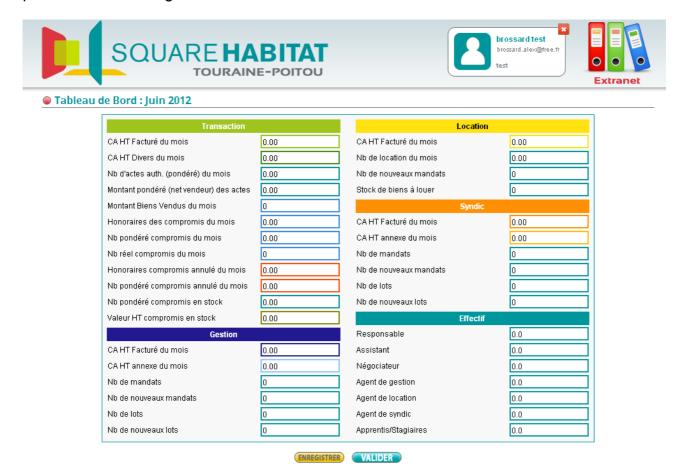
NB : chaque lundi matin une nouvelle fiche est automatiquement générée.

POUR LES DIRECTEURS DE SECTEUR UNIQUEMENT

Le module faits marquants vous affiche les faits marquants de toutes les agences de votre secteur

3.6 - TABLEAU DE BORD

Le tableau de bord est à remplir mensuellement. Il regroupe toutes les données utiles pour le suivi d'une agence.



Vous pouvez enregistrer ou valider vos données. Lorsque vous validez un mois le mois suivant est automatiquement créé.

Une fois votre tableau de bord validé, vous pouvez le consulter dans les archives.



Vous sélectionnez l'année, puis cliquer sur valider, afin d'obtenir le tableau de bord annuel qui comporte toutes les informations, tel que les cumuls, les totaux...

Vous avez la possibilité d'imprimer le tableau annuel en cliquant sur le bouton imprimer.

POUR LES DIRECTEURS DE SECTEUR UNIQUEMENT

Le module tableau de bord vous donne accès à tous les tableaux de bord annuels des agences de votre secteur.

Vous pouvez afficher les données cumulées de toutes vos agences ou effectuer un cumul personnalisé.

Vous pouvez ajouter un commentaire pour chaque mois et modifier les données entrées par les agences, vous avez aussi la possibilité de générer un fichier pdf pour garder une trace écrite avant modification.

Tableau de bord 2012

Toutes les données qui ne sont pas sur fond jaune ou vert sont modifiables. Vous pouvez marquer des commentaires en cliquant sur la case commentaire. Vous pouvez sauvegarder le tableau bord au format pdf(afin de conserver une trace écrite avant d'effectuer des modifications)

Agence : Chambray CA HT Facturé du mois CA HT Facturé Cumul CA HT Divers du mois CA HT Divers Cumul TOTAL CA HT Nb d'actes auth. (pondéré) du mois Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul Montant pondéré (net vendeur) des actes Montant des actes Cumul Honoraine Se actes Cumul Honoraine des compromis du mois Montant Biens Vendus Cumul Honoraine des compromis du mois	00,0 00,0 00,0 00,0 00,0
CA HT Divers du mois CA HT Divers Cumul TOTAL CA HT Nb d'actes auth. (pondéré) du mois Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
CA HT Divers Cumul TOTAL CA HT Nb d'actes auth. (pondéré) du mois Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	00,0 00,0 00,0 00,0 00,0
TOTAL CA HT Nb d'actes auth. (pondéré) du mois Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	00,0 00,0 00,0 00,0
Nb d'actes auth. (pondéré) du mois Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	00,0 00,0 00,0 00,0
Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	00,00 00,0 00,0
Nb d'actes auth. (pondéré) Cumul	0,00
	0,00
Montant des actes Cumul	
Montant Biens Vendus du mois	0
Montant Biens Vendus Curnul	0
Honoraires des compromis du mois	0,00
Nb pondéré compromis du mois	0,00
Nb compromis Cumul	0,00
Nb réel compromis du mois	0
Honoraires compromis annulé du mois	0,00
Nb pondéré compromis annulé du mois	0,00
Nb pondéré compromis en stock	0,00
Valeur HT compromis en stock	0,00
CA HT Facturé du mois	0,00
CA HT Facturé Curnul	0,00
CA HT annexe du mois	0,00
CA HT annexe Cumul TOTAL CA HT Nb de mandats	0,00
TOTAL CA HT	0,00
R Nb de mandats	0
Nb de nouveaux mandats	0
Nb de lots	0
Nb de nouveaux lots	0
CA HT Facturé du mois	0,00
CA HT Facturé Curnul	0,00
CA HT Facturé Cumul Nb de location du mois Nb de location Cumul Nb de nouveaux mandats	00,00
Nb de location Curnul	0,00
	0
Stock de biens à louer	0
CA HT Facturé du mois	0,00
CA HT Facturé Cumul	0,00
CA HT annexe du mois	0,00
CA HT annexe Cumul	0,00
TOTAL CA HT	0,00
Nb de mandats	0
Nb de nouveaux mandats	0
Nb de lots	0
Nb de nouveaux lots	0
Responsable	1,0
Assistant	1,0
Négociateur	1,0
Négociateur Agent de gestion Agent de location	0,0
	0,0
Agent de syndic	0,0
Apprentis/Stagiaires	0,0
Effectif total	3,0
CA HT Total facturé du mois	0,00
CA HT Total facturé Cumulé	0,00
COMMENTAIRES	
VALIDATION PDF	valider

3.8 - FEUILLE DE SUIVI

La feuille de suivi est à remplir chaque mois par le responsable d'agence ou son assistante. Si l'agence ne possède pas de responsable, le directeur de secteur pourra jouer ce rôle via la fonction changer d'agence.

La feuille de suivi est utilisé pour le traitement des salaires. Elle reprend la liste du personnel de l'agence, indique les congés/absences, le solde M-1.

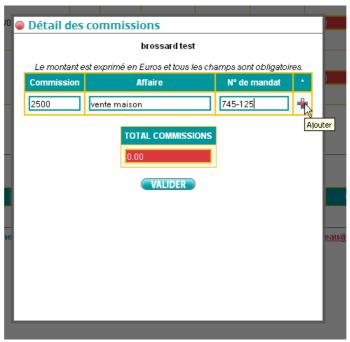
Les informations à remplir sont : Tickets resto, Prime, Acompte, Commission, Commentaires

Feuille de Suivi JUIN 2012

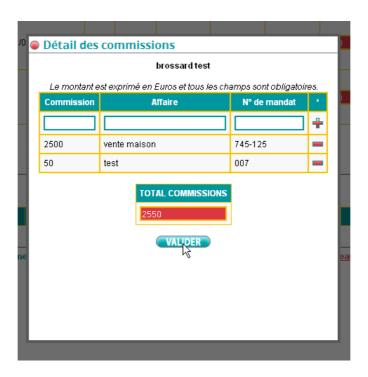
Nom	Absences			Tickets	Prime	Acompte	Solde M-1	Commission	Commentaires	
Non	Du	Au	Motif	Resto	Prime Acompte		Solue M- I	Commission	Commentanes	
brossard test	12/06/2012(matin)	21/06/2012(soir)	С	5	0.00	0.00	0.00	0.00		
test 2				0	0.00	0.00	0.00	0.00		

ENREGISTRER VALIDER

Le signe plus dans la colonne commission permet d'ajouter/supprimer des commissions.



Cliquer sur ajouter pour ajouter la commission, vous pouvez ensuite ajouter d'autres commissions.



Si vous avez commis une erreur vous pouvez supprimer une commission en cliquant sur le signe moins.

Lorsque que vous avez terminé cliquer sur valider.

Une fois votre feuille de suivi complètement remplit, vous pouvez la valider.

NB: si vous n'avez pas fini et/ou que vous souhaitez revenir plus tard compléter votre feuille de suivi cliquer sur enregistrer.

La feuille de suivi Juin 2012 est en cours de traitement par Square Habitat Touraine-Poitou

Vous avez validé votre feuille et elle est en cours de traitement. Lorsque celle-ci aura été traitée vous aurez accès à la feuille de suivi du mois suivant.

POUR LES DIRECTEURS DE SECTEUR UNIQUEMENT

Traitement des feuilles de suivi (peut aussi être effectué par un administrateur).

En quoi consiste le traitement d'une feuille de suivi ?

- Vérifier les informations saisies
- Corriger les erreurs
- Ajouter/supprimer des commissions
- · Indiquer le salaire à verser
- Indiquer une regul

Feuille de suivi : test Juin 2012



ENREGISTRER VALIDER

Une fois la feuille valider celle-ci est envoyée automatiquement par email au comptable ou à la personne chargée du traitement des salaires.

3.9 - LES CONTROLES

Schéma de fonctionnement classique :

- 1. l'agence reçoit un nouveau contrôle
- 2. le responsable d'agence ou son assistante effectue le contrôle
- 3. le directeur de secteur vérifie le contrôle et le valide

Schéma de fonctionnement Directeur :

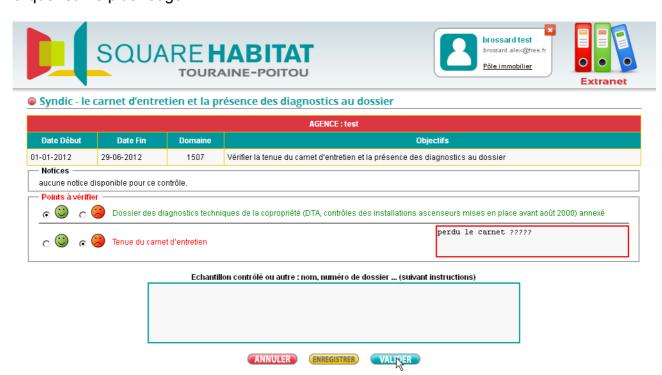
- 1. l'agence recoit un nouveau contrôle
- 2. le directeur de secteur effectue le contrôle
- 3. le directeur de secteur vérifie le contrôle et le valide

Dans ce schéma le directeur de secteur doit donc valider deux fois son contrôle.

Le fonctionnement étant le même dans les deux cas, les captures d'écrans ont été faites en tant que directeur de secteur.



On voit ici que l'agence **test** a un contrôle en cours. Pour effecteur le contrôle il suffit de cliquer sur le plus rouge.



Voici le contrôle, le premier point est correct mais le 2ème point « tenue du carnet d'entretien » est mauvais, il faut donc obligatoirement indiquer pourquoi (perdu le carnet ????).

Il est ensuite possible d'annuler, d'enregistrer (ce qui permet de revenir sur le contrôle pour le terminer par la suite) et de valider.

POUR LES DIRECTEURS DE SECTEUR UNIQUEMENT

Comme le contrôle a été validé, le directeur de secteur voit maintenant ce contrôle dans la liste des contrôles en attente de vérification.

Liste des contrôles en attente de vérification					
Jours restants	Agence	Libellé	Date début	Date fin	
15	test	Syndic - le carnet d'entretien et la présence des diagnostics au dossier	01-01-2012	29-06-2012	



VERIFIER !!! Syndic - le carnet d'entretien et la présence des diagnostics au dossier

▼ VERIFIER !!! Syndic - le carnet d'entretien et la présence des diagnostics au dossier						
AGENCE : test						
Date Début	Date Fin	Domaine	Objectifs			
01-01-2012	29-06-2012	1507	Vérifier la tenue du carnet d'entretien et la présence des diagnostics au dossier			
	isponible pour ce co	ntrôle.				
Points à vérifier © O Dossier des diagnostics techniques de la copropriété (DTA, contrôles des installations ascenseurs mises en place avant août 2000) annexé						
000	© Tenue du carnet d'entretien			perdu le carnet ?????		
		Echantil	lon contrôlé ou autre : nom, numéro de dossier (suivant in	nstructions)		
	no c	comment :(Commentaire Directeur de secteur			
ANNULER VALIDER						

A ce stade le directeur de secteur peut encore modifier le contrôle et peut en plus ajouter un commentaire. Une fois validé, le contrôle est officiellement terminé.

4 – LA FONCTION CHANGER D'AGENCE (DIRECTEUR DE SECTEUR)

Pourquoi changer d'agence?

Parce-que certains modules sont tout simplement liés à une agence et ne peuvent donc pas fonctionner si l'on ne connait pas l'agence, ceci est dû à des contraintes de sécurité (pour éviter qu'une personne mal intentionnée puisse effectuer des actions sur des agences dont il ne fait pas partie).

Par définition un directeur de secteur n'est pas lié à une agence mais à plusieurs agences, c'est pourquoi tous les directeurs de secteur se connectent sous l'**agence virtuelle Pôle Immobilier**.

Comment changer d'agence ?

Le changement d'agence s'effectue au niveau du haut de page en cliquant sur le nom de l'agence dans la boite d'informations de connection.









Mes Agences

Cette rubrique vous permet d'effectuer les tâches réservées a un responsable d'agence

Vous pourrez revenir à vos tâches de Directeur de secteur en sélectionnant l'agence : Pôle immobilier .



La liste des agences de votre secteur apparaît, il suffit de cliquer sur l'agence voulue (ici test).







Vous êtes maintenant connecté sur l'agence test (l'icône en forme de personnage apparaît en rouge).

Vous pouvez maintenant effectuer toutes les tâches que pourrait faire le responsable de cette agence (comme par exemple valider les congés des négos).

Pour redevenir Directeur de secteur il suffit de faire la manipulation inverse, et de choisir l'agence Pôle Immobilier.

Dans quel cas changer d'agence?

Faits marquants : remplir les faits marquants d'une agence précise

Litiges: ajouter un litige dans une agence

Affectation des congés : validé les congés du personnel d'une agence autre que le responsable de l'agence (négo, assistante)

Absence (non programmable): ajouter une absence non programmable à une personne d'une agence

Tableau de bord : remplir le tableau de bord d'une agence

Feuille de suivi : remplir la feuille de suivi d'une agence

NB: Si ces différents modules sont activés pour une personne au sein même de l'agence vous n'avez en théorie pas besoin d'utiliser la fonction changer d'agence.